



Autoroute A88 Falaise-Sées



PPP/CONCESSION



EQUIPEMENTS



EXPLOITATION

CLIENT

Ministère français de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement Durables

SOCIÉTÉ CONCESSIONNAIRE

Alicorne

FINANCEMENT

Capitaux propres des actionnaires
Dette long terme

PROGRAMME

Contrat de concession :	Signé en Août 2008
Bouclage financier :	Avril 2008
Durée de la construction :	2008 à 2010
Démarrage de l'exploitation :	Août 2010
Durée de la concession :	55 ans

DESCRIPTION DU PROJET

Exploitation de la section d'Argentan sud à Sées d'une longueur de 15 km et financement, conception, construction et exploitation d'une section complémentaire de 30 km de Falaise ouest (au sud de Caen) à Argentan sud. La connexion à l'A28 se fait à Sées. La section Falaise ouest – Sées de l'autoroute A88 constitue le dernier maillon de la liaison à quatre voies entre Caen et Alençon et plus généralement de la Région Basse Normandie vers le réseau autoroutier du centre et du sud de la France

Coût total du projet : €280 m

RÔLE DE EGIS PROJECTS/EGIS ROAD OPERATION

Promoteur du projet et actionnaire de la société concessionnaire

Intégrateur clé en main des équipements fixes d'exploitation (systèmes de gestion de trafic, télécommunication et péage)

Actionnaire unique de la société d'exploitation et de maintenance et fournisseur de l'assistance technique

